

Présents :

- ♦ Mmes : BOINNARD MORALLET Laurence, BOINNARD Nadine, BOYAT Sylvie, CALLEIA Aude, MUDRY BONAN Marie, ROSSET Erika, VAUTHAY Eliane
- ♦ Mrs : BAUD Jérôme, COURRIER Fabien, MENOUD Florian, MORAND Jean-Claude, ROSSET Mickaël, VAUTHAY Michaël, VULLIEZ Christian.

Excusé : M. BENOIT Stéphane

Le Maire, Jean-Claude MORAND présente l'ordre du jour et demande à l'assemblée s'il y a des sujets à rajouter. Sylvie BOYAT demande à rajouter la question des tarifs périscolaire du matin. Cette délibération se verra abordée en cours de réunion.

Le Maire évoque le compte-rendu de la dernière réunion et demande s'il y a des remarques. Il en profite pour féliciter Erika ROSSET pour son travail de compte rendu en tant que secrétaire de séance. Le compte-rendu est approuvé à l'unanimité.

Mickael ROSSET est nommé secrétaire de séance qui s'ouvre à 20h15.

1) RETOUR SUR L'ORGANISATION DES COMMISSIONS :

- Mickaël ROSSET présente le travail effectué par la commission Bâtiments communaux / Salle d'animation / contrat de sécurité. La commission s'est réunie le mercredi 17 juin dans le cadre du contrôle des ascenseurs de la Halte du moulin et de l'école. L'ensemble des membres concernés ont été consultés pour désigner Mickaël ROSSET comme responsable de la commission. Il en est ressorti un projet basé sur la répartition des tâches et l'attribution d'un référent par bâtiment ou ensemble de bâtiments. La réflexion est encore en cours sur cette répartition. Une planification des tâches et des événements a été réalisée pour assurer la vie courante en fonction de la disponibilité de chacun.

Un problème est apparu dans l'étude des dossiers :

- Des loyers montrent des irrégularités, voir des absences de paiement.

Deux propositions sont évoquées :

- Le rattachement de la commission affaires sociales à la gestion locative car les motifs d'impayés reposent sur des facteurs sociaux prévisibles.
- Le rattachement de la commission Aire de loisir / Halte du moulin / baux commerciaux et relation avec les gérants pour le suivi des actes notariés et faire de ses membres des référents potentiels sur ces deux bâtiments.

Les conseillers municipaux concernés seront consultés ultérieurement sur l'adoption ou non de cette nouvelle organisation.

- Le maire précise que des besoins en travaux ont été révélés et nécessiteront prochainement des interventions.
- Sylvie BOYAT qui est première adjointe, est responsable de la commission Urbanisme/Ecole / Informatique / Communication à laquelle elle propose de gérer la commissions Impôts.
- Le maire invite à structurer les autres commissions sous le même format tout en laissant la liberté de modifier la structure si besoin. Il rappelle que le rôle d'un 3^e adjoint n'est pas figé à la tête des commissions restantes.
- Christian VULLIEZ demande s'il est possible qu'une personne extérieure se voit confier ce type de mission.
- Le maire répond par l'affirmative pour certaines tâches (techniques notamment).

2) ELECTION DES ADJOINTS

- Le maire aborde l'élection des adjoints en exposant le message de la sous-préfecture interpellant sur la nécessité à trancher à propos de l'activation ou non des postes de 2^e et 3^e adjoint. Le 4^e poste pouvant être attribué ultérieurement. Il rassure en indiquant que la charge de travail n'est pas en augmentation.
- Le maire demande s'il y a des candidats à l'élection du 2^e adjoint.
- Mickaël ROSSET répond favorablement en précisant que, après concertation, aucun membre de la commission initiale Bâtiments communaux / Salle d'animation / contrat de sécurité ne se portait candidat et qu'il lui semblait nécessaire que ce poste soit honoré pour le bon fonctionnement de la vie courante dans la gestion des bâtiments.
- Le conseil municipal procède au vote et Mickaël ROSSET est élu 2^e adjoint à l'unanimité.
- Le maire décrit la mission de la commission environnement en évoquant le regard régulier à avoir sur la voirie forestière et l'importance de la préparation en amont de la journée de l'environnement. Il demande alors s'il y a un candidat au poste de 3^e adjoint.
- Marie MUDRY BONAN répond favorablement pour répondre au besoin de la commission Environnement. Michaël VAUTHAY lui fait part de son soutien au nom de la commission.
- Le conseil municipal procède au vote et Marie BONAN est élu 3^e adjointe à l'unanimité.
- Il est convenu que Mr le maire et ses adjoints se réuniront chaque semaine le vendredi en fin d'après-midi.

3) DELIBERATION POUR LES TRAVAUX SUR LA RESSOURCE EN EAU

- Le maire présente 2 études relatives au captage d'eau du Meney. Ces dossiers sont à déposer à la préfecture dans le cadre d'une enquête publique. 40 000 euros de travaux ont été effectués pour capter les eaux et en mesurer le débit.
6 contrôles seront effectués par année avec une tolérance 0 sur la présence de coliformes. Actuellement la commune est dotée de 2 sources : Richefour et Menoud ainsi que 2 réservoirs où l'eau est actuellement traitée par UV.
Le maire évoque également une étude qui doit être effectuée sur la manière d'intégrer cette nouvelle ressource dans le réseau de distribution communal

Enfin une présentation en détail du réseau ainsi que le budget Eau/Assainissement seront effectués prochainement.

- Le conseil municipal procède à la délibération concernant la dépose de ces 2 dossiers aux services de l'Etat.
- Les 2 dossiers sont adoptés à l'unanimité.

4) POINT SUR LES TRAVAUX EN COURS

- Le maire présente le projet de plantation de cèdres aux Choseaux en liaison avec le Syndicat Intercommunal d'Aménagement du Chablais (SIAC). Les chevreuils ont mangé 50% des plantations de l'année dernière. Une étude a été réalisée sur la nature des sols afin de sélectionner les essences adaptées. Pour les techniciens, l'épicéa viendrait à disparaître dans l'avenir en raison en partie du réchauffement climatique.
- Michaël Vauthay fait remarquer que cette zone ne fait pas partie de la zone de chasse autorisée car elle se situe trop proche des habitations
- Le maire explique les 2 moyens qui permettent de protéger les jeunes pousses de la faune locale : le répulsif ou l'enclos.
Un premier répulsif à base de laine de mouton a été testé.
La chaux est un produit moins coûteux qui pourrait être utilisé à l'avenir. Le cèdre met entre 7 et 8 ans pour être hors de portée des cerfs. Le SIAC prend à sa charge l'entretien les deux premières années. Le maire

précise également que le programme est quantifié et financé et que ce qui est détruit n'est pas remplacé. Des expériences sont en cours sur d'autres essences dans d'autres communes.

- Le maire fait un point sur la construction de l'extension de l'école. Mr le maire, Mickaël ROSSET et Fabien COURRIER étaient présents à la réunion de chantier du 24 juin.
Il s'avère que le planning est très serré, ce qui soulève quelques inquiétudes pour l'ouverture de l'extension lors de la rentrée scolaire de septembre.
- Sylvie Boyat précise que, concernant la cantine scolaire, la commande de chaises commence à arriver et que la livraison des tables est prévue en juillet.
- Eliane Vauthay évoque alors la question de la vaisselle.
- Sylvie Boyat répond que celle-ci est rangée au sous-sol de la mairie mais inaccessible pour cause de débarras le temps des travaux.
- Le maire précise que les travaux à effectuer sur la dalle sont assurés par l'entreprise BASSANI et devraient se finaliser début Juillet. Il existe de plus une réserve de Vaisselle disponible à salle polyvalente si besoin.

5) CANTINE ET DELIBERATION SUR LE PRIX DU PERISCOLAIRE.

Présentation du budget de la cantine.

- Sylvie Boyat présente le bilan de la facturation des repas par la commune de Morzine. Le prix est fixé par le conseil municipal de Morzine. L'achat du pain est une facturation à part.

Délibération sur le prix du périscolaire.

- Sylvie Boyat annonce que l'horaire du périscolaire va commencer à partir de 7h30 à la rentrée scolaire contre 8 h00 actuellement
2 possibilités sont alors envisagées pour le paiement :
 - o Soit un forfait matin et soir avec le même tarif pour tout le monde quel que soit l'heure d'arrivée.
 - o Soit un pointage réel de présence.

Sylvie Boyat témoigne d'emblée de la facilité de traitement de la solution forfaitaire qui est confirmé par Marie Mudry Bonan qui évoque la difficulté d'un pointage.

Sylvie Boyat fait remarquer que le budget cantine est conséquent pour les familles et que le conseil municipal devra voter le tarif pour le proposer aux parents.

- Le conseil municipal délibère et adopte à l'unanimité le tarif unique.
PRIX : 1,50 €
Rappel : Coût forfaitaire du soir : 4.00 € (de 16h15 à 18h30).

6) URBANISME

Pas de dossier d'urbanisme lors de cette séance.

7) PRESENTATION DES BUDGETS

- Le maire introduit la présentation sur les grandes lignes.

Présentation du budget communal.

Dépenses :

- Natalie BOINNARD présente les dépenses
- Le maire et Nathalie BOINNNARD précisent que :

- Cette année, il faut compter sur les dépenses générées par le Covid 19 (gel hydroalcoolique, plexiglass, masques, produits de désinfection ...) en plus.
 - Les fournitures d'école ont augmenté, cela étant lié à l'augmentation de l'effectif (65 enfants au lieu de 44). Le montant attribué est de 70 € par enfant soit 4 550 €.
 - Un produit de déneigement chauffant, plus cher, permet de déneiger proprement les allées du cimetière en cas de sépulture.
 - Des heures de main d'œuvre la SARL Bernard Braise pour la mise en conformité de l'église.
 - Ajout d'une assurance protection dommages ouvrages pour l'école ; poste qui revient à 8000 euros.
 - La commune ne paie plus d'indemnités pour le percepteur.
 - Dans le budget, les indemnités des élus sont prévues pour 4 adjoints.
- Mickaël ROSSET demande s'il y a un caractère obligatoire sur les subventions aux associations.
 - Le maire répond que très peu sont obligatoires.
 - Le maire explique que l'évolution de la taxe d'habitation est difficile à anticiper, que la dotation globale de fonctionnement versée par l'Etat a été maintenue pour 2020 mais qu'en adviendra-t-il pour les prochaines années ?

Investissement dépenses

- Le maire évoque la question sur la régulation de l'éclairage public. Une intervention d'un technicien du Syndicat des énergies et de l'aménagement numérique (SYANE) de la Haute Savoie est à prévoir lors d'un Conseil Municipal.
- Une étude est en cours sur la traversée du village. Relevés réalisés par le cabinet Barnoud-Trombert.
- Une réflexion devrait être portée sur l'organisation de la zone de « Sur les Terches » ; Un cabinet d'étude serait utile pour concevoir une organisation, notamment concernant les accès et les réseaux.

Point de situation sur les emprunts de la commune.

- La dette du budget communal concerne principalement le réseau électrique, cet investissement conséquent démontre l'importance que porte la municipalité sur son réseau électrique.

Présentation du budget du CCAS.

- Le maire demande s'il y a des questions sur la présentation du budget.
- Pas de question du conseil municipal

8) QUESTIONS DIVERSES

- Michaël Vauthay demande un réaffichage sur l'organigramme des commissions
- Le maire en reprecise le rôle et l'organisation.
- Mickaël ROSSET cite l'exemple du fauchage du réservoir de Menoud prévu le mercredi 1^{er} juillet de 7h à 12h. Ce travail nécessite la présence d'une 2^e personne ; Mickael ROSSET et Fabien COURRIER se sont portés volontaires. Il évoque la possibilité de diffuser l'emploi du temps du cantonnier, ce qui aurait le double intérêt :
 - Informer les conseillers municipaux sur les besoins éventuels en main d'œuvre, notamment concernant les actions qui ne peuvent se faire qu'en binôme
 - Contribuer à la formation des élus sur le terrain dans les différents thèmes.
- Mickaël Rosset évoque la faisabilité d'accéder aux fichiers de la mairie à distance.

Prochain conseil municipal : vendredi 17 juillet 2020 à 20h

La réunion est clôturée à minuit.